



COMPTE-RENDU CGT CONFERENCE TELEPHONEE DIRCOFI SUD PYRENEES REPRESENTANTS DES PERSONNELS

8 DECEMBRE 2020

Présence du Directeur, de l'adjointe et de l'AFIPA RH, des représentants des sections CGT et de SOLIDAIRES. L'audio conférence s'est déroulée de 14 h 00 à 16 h 00.

Conditions sanitaires

0 CAS CONTACTS 0 CAS COVID

La vigilance et les précautions restent d'actualité en matière sanitaire.

Respect des mesures sanitaires Désignation d'un référent local COVID 19 Lettre de mission mise en ligne sur le site ULYSSE local avec en annexe une grille d'évaluation des mesures prises. Le contrôle sera fait dans tous les services de la DIRCOFI pour s'assurer de la conformité des dispositifs prévus. Un point sera fait à la centrale mi-janvier.

Télétravail

1/ Situation sur les 15 derniers jours entre 40 et plus de 84 agents présents sur site en moyenne certains jours avec des pics observés le lundi et le vendredi avec quelques brigades particulièrement concernées.

Rappel d'éviter les concentrations d'agents au maximum. Il faut limiter le nombre d'agents présents simultanément et effectuer des rotations (pas deux agents dans le même bureau) Des efforts sont faits dans ce sens .

2/ Position sur SIRHIUS pour les nomades

Jusque maintenant agent nomade en télétravail au domicile et en intervention.

A partir de maintenant les agents **qui le souhaitent** peuvent se mettre en mission en cas d'interventions sur place. Une FAQ de la DG a été publiée le 4 décembre 2020 apportant des précisions sur certaines questions pratiques comme la position des agents nomades.

Le complètement de SIRHIUS pour les agents nomades et particulièrement les vérificateurs et les vérificatrices ne doit pas complexifier les choses. La question du télétravail peut amener des crispations inutiles selon le directeur.

3/ Formalisation par un courriel du chef de service du protocole exceptionnel de télétravail ;

Tous les agents sédentaires tous grades confondus devront formaliser les jours de télétravail. Les changements seront possibles mais une formalisation est souhaitée par la DG. Rappel du respect des plages fixes pendant le télétravail. Les agents en télétravail pour des raisons médicales pourront avoir des écrans supplémentaires. La gestion des appels téléphoniques fait l'objet aussi de dispositions particulières pour les agents.

La question de l'isolement des personnels en télétravail ne peut être ignorée. La direction reste attentive sur la question et demande aux chefs de services d'y veiller



Déménagements

Montpellier : Prévu en avril 2022 à la fin du bail. Cahier d'expression des besoins parvenu à la DDFIP 34. Des travaux de mise aux normes électriques devaient avoir lieu mais finalement le projet est suspendu. Les nouveaux locaux d'accueil de la brigade n'ont pas encore été trouvés. Le service de gestion du parc immobilier est en charge de ce dossier et prospecte pour ces nouveaux locaux

Nîmes Travaux achevés courant octobre et conformes au cahier des charges notamment une cloison a dû être modifiée en accord avec les plans. Les locaux sont prêts et du mobilier neuf a été commandé en novembre. Les livraisons auront lieu avant l'emménagement. Pour le déménagement un état des besoins sur les modalités pratiques sera communiqué très prochainement. Le déménagement devrait avoir lieu mi-janvier. Les interventions informatiques et téléphoniques seront respectivement réalisées par la CID et par la DDFIP 30. Une visite sera organisée début janvier.

Concernant l'affectation des bureaux il y a plus de possibilités que de besoins. Les personnes vulnérables seront intégrées dans le plan d'occupation en fonction de leur situation et dans le souci de leur protection.

- suite à la question suivante posée concernant le déménagement de la brigade : lors de la dernière réunion de brigade par téléphone fin novembre, a été annoncé un déménagement la 1ere semaine de janvier, les nouveaux bureaux dédiés aux inspecteurs seraient de 3 personnes ou de deux, les plans n'étaient pas encore disponibles, dès qu'ils le seraient nous les recevrons par mail pour émettre des vœux d'affectation, si pas d'accord, il y aurait tirage au sort. A ce jour aucun plan n'a été adressé. Les bureaux de 2 personnes seraient au nombre de 2 à Saintenac, ce qui fait 4 places à 2. Il y a 3 inspecteurs déclarés personnes vulnérables pour les 2 brigades. Ces agents seront ils prioritaires pour les bureaux à 2 places ?

Question sur la climatisation : le site est climatisé. Des stores ont été posés sur l'ensemble des fenêtres des bureaux de la DIRCOFI question sur la livraison de CAISSONS. Les agents conserveront les caissons à roulettes dont ils et elles disposent déjà.

Tarbes pas de nouveautés sur le déménagement par rapport à la dernière conférence tel du 20 novembre 2020. Réflexions sur d'éventuels travaux et leur coût.

Travaux rue Merly.

Un message a été adressé aujourd'hui sur le séquençage des travaux rue Merly. Par souci d'information des agents, un détail précis des travaux a été fait. **Deux gros chantiers réfection des 23 sanitaires et réfection de l'ensemble des sols.** Chacun devra contribuer à ne pas compliquer faciliter les opérations. Souci de bien informer et d'anticiper les gênes et nuisances pour les collègues. On commence du 5ème vers le bas.

Rénovation électrique : un audit avait été fait. Certains matériels ont été enlevés sans en informer les collègues concernés. Les représentants des personnels ont demandé communication de ce rapport. La direction pense que c'est du ressort du CHSCT et ne va pas communiquer ces rapports en direct aux représentants des personnels de la DIRCOFI SUD PYRENEES.

Habilitation électrique Question sur le collègue qui sera habilité électriquement. Deux personnes habilitées électriquement sont prévues à court terme ils appartiennent au service BIL.

Parking badge : la direction a obtenu le badge manquant.



Prochain CTL

19 janvier 2021 si accord des os ctl emplois le matin et le ctl métiers ensuite. Les OS réservent leur réponse avec l'expression d'un besoin de vraies discussions sur le sujet métiers notamment dans le contexte emplois

Demande de questions auprès des chefs de brigades sur **les conditions sanitaires des contrôles**. Peu de remontées au bout du compte « Tout se passe bien ». Les interventions sont plus étalées dans le temps.

Les objectifs 2020 Pas d'objectif les indicateurs ne peuvent être maintenus et les objectifs 2021 ?

Objectifs 2020 Toutes les DIRCOFI sont environ dans la même fourchette de 45 à 55 % de rendus de dossiers. Le directeur estime qu'on a tous et toutes travaillé au mieux. Impact des missions de renfort sur l'évaluation du travail. Sur l'appréciation des agents, elle ne se fait pas que sur le nombre de dossiers rendus. Pas d'inquiétudes sur l'appréciation.

Objectifs 2021 : le directeur constate que la situation n'est pas revenue à la normale (télétravail, étalement des procédures, difficultés des entreprises, réunions bouleversées). 2021 sera aussi une année particulière. Les dialogues de gestion seront faits rapidement avec les chefs de service. Concernant les courriers de fin d'année à destination des personnes physiques contribuables il faut faire attention à des situations de détresse psychologique aussi du côté des responsables d'entreprises. Cela ne doit pas justifier de reporter inutilement du travail qui peut être fait dès maintenant.

Le fonds de solidarité prend une ampleur jamais atteinte depuis 8 mois. Extension à toutes les entreprises qui ne peuvent pas ouvrir au public. Les demandes explosent. Un travail important sera fait il n'est pas exclu qu'il soit fait appel à des renforts extérieurs. Le Ministre DUSSOPT et le DG FOURNEL l'ont affirmé ces derniers jours auprès des directeurs : la vie continue en matière de contrôle et d'accompagnement des entreprises. Le contrôle va continuer mais en tenant compte de la situation.